



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022/038

L'an deux mille vingt deux et le quatorze avril à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Patrice FAUCONNET, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Madame Pierrette FORGET BARBERA, Madame Christine MARECHAL, Monsieur Raymond MIQUEL, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA, Monsieur Olivier CANIPEL, Madame Joëlle DANNEY, Madame Marie PHILLIPPON, Madame Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Jackie ROY

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Anne-Marie EYCHENNE donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Chantal BLAZY donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA

Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Emilie ALLABERT donne procuration à Monsieur Franck FAREZ

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA donne procuration à Madame Pascale DOMECH

Monsieur Olivier AMANS donne procuration à Madame Sylvia GUERRERO

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Madame Marie PHILLIPPON

Date de convocation : 07 avril 2022

Objet : Demande de subvention Fête des jardins partagés La Marne

Monsieur le Maire rappelle que la mairie de Lavelanet et l'office HLM, soutenu par le CD09 et l'Etat à travers le Plan France Relance, ont mis en place le jardin partagé à la cité la Marne par délibération 2021/82 du 1^{er} juin 2021.

La ville souhaite proposer une action à la cité Marne, intitulée « Fête des jardins partagés Cette journée sera l'occasion de proposer différentes animations autour des jardins partagés et de faire connaître les actions du pôle culturel de la ville. Elle sera ouverte à l'ensemble des habitants autour de la thématique des jardins. Les autres jardins partagés de la ville seront également conviés et pourront s'investir dans cette action.

La Maison des projets, la ludothèque, la médiathèque ainsi que le service culturel de la Lavelanet sont impliqués dans ce projet pour l'organisation et l'animation d'ateliers ludiques autour de la thématique des jardins et des plantes. L'office HLM sera également présent et proposera un atelier de fleurissement des jardinières situées au pied des bâtiments. Un atelier de sensibilisation autour du compostage partagé pourra être proposé par le SMECTOM ainsi que ateliers de sensibilisation aux techniques de jardinage. La soirée débutera par un repas partagé, se poursuivra avec un groupe de musique puis par la projection des films de la Télé Buissonnière tournés l'an passé autour des jardins partagés.



Un travail de médiation sera mené en amont avec les habitants de la résidence la Marne afin de les impliquer dans le projet et de définir avec eux des animations et ateliers à mettre en place.

Cette journée pourra s'inscrire dans le cadre des RDV aux jardins (événement national proposé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC) début juin, pour fêter l'ouverture de la saison des jardins.

La municipalité a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet Contrat de Territoire Lavelanet/Communauté de Communes du Pays d'Olmes à l'Agence Nationale de la Cohésion et des Territoires (ANCT), à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et une demande de subvention à la Région Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion de proximité.

Monsieur le Maire propose donc le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Prestation groupe de musique (concert, sacem, frais déplacements)	3 000 €	Subvention ANCT Agence Nationale Cohésion et Territoires Contrat de Territoire	1 430 €
		Subvention DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles	1 290 €
		Subvention Région Occitanie soutien à la diffusion de proximité	1 200 €
Achats petits matériels / repas	1 100 €	Autofinancement	980 €
Communication	100 €		
Charges personnel	700 €		
TOTAL	4 900 €	TOTAL	4 900 €

Puis, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Oùï cet exposé,
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 Adopté à la majorité des suffrages exprimés (29 voix POUR)

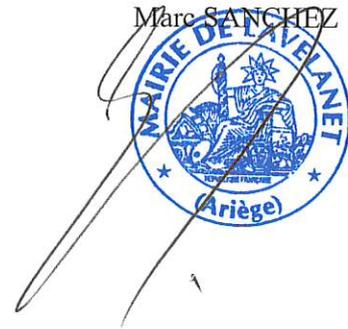
- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale Cohésion et Territoires (ANCT) à hauteur de 1 430 euros, une demande de subvention de 1 290 euros auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et une demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour un montant de 1 200 euros,
- **DIT** que les crédits seront prévus au budget correspondant,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Marc SANCHEZ



Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le 21/04/2022



ID : 009-210901609-20220414-2022_038-DE

